

Monsieur le cardinal,

Chers confrères,

Je me proposais de vous remercier pour votre proximité manifestée à travers cette visite, pour la qualité de cette rencontre fraternelle et les paroles que vous nous avez adressé et, sur le plan personnel, pour la confiance que vous m'avez témoignée en me nommant supérieur du *Séminaire de Québec*. À la suite de votre allocution, je devrai ajouter aux motifs que j'avais déjà de vous remercier.

Vous me permettrez auparavant de dire un mot aux confrères puisque cette rencontre me donne l'occasion de m'adresser à eux pour la première fois :

- ◇ Merci de la confiance à mon endroit qui s'est exprimé lors de la consultation qui a précédé ma nomination; j'espère ne pas la décevoir et en être digne ;
- ◇ Merci aussi pour l'accueil fraternel, pour les prières aussi ;
- ◇ Merci à Monsieur Cantin pour sa collaboration si précieuse et, au-delà, ma reconnaissance aussi au personnel dont j'apprécie la grande qualité.

Au moment d'entrer en fonction, mes sentiments sont mélangés :

- ◇ Sentiment de fierté, d'abord, fierté d'être appelé à servir une telle institution qui a joué un rôle si important dans l'histoire de notre peuple, aussi bien dans le domaine religieux que le domaine de l'éducation et de la culture ;
- ◇ Sentiment de modestie et de crainte devant l'ampleur du défi, ampleur du défi en soi, en raison de la complexité de la tâche et des diverses facettes qu'engage la direction du Séminaire, défi encore plus grand dans le contexte actuel que vous avez esquissé à grands traits : une Église qui doit apprendre à vivre dans un monde sortie de la chrétienté, une Église marquée par l'éprouvante traversée de la pandémie et qui doit penser en d'autres termes son avenir, une Église appelée à relever avec audace et

créativité le tournant missionnaire. Ce défi n'est pas propre au Séminaire de Québec. Il est celui de toute l'Église diocésaine (et plus largement) et il affecte le service pastoral des paroisses qui est appelée à une profonde mutation. On ne peut, devant ces défis, que n'éprouver son insuffisance et sa faiblesse.

- ◇ Sentiments de consolation et de confiance, sentiments qui me viennent du fait que
 - Je prends une maison bien en ordre sur le plan financier et administratif et à cet égard j'ai une dette à l'égard de mon prédécesseur qui me laisse un bel héritage;
 - La qualité du personnel et l'encadrement de ce personnel est ici exceptionnel. Il y a une culture du travail bien fait; le climat de travail dans cette maison est agréable et les personnes qui y œuvrent sont heureuses d'y travailler. Au-delà des qualifications des uns et des autres, j'ai été frappé, dans mes rencontres avec le personnel des divers services, par la qualité professionnelle et personnelle des employés du Séminaire.
 - J'ai reçu, dès ma nomination, des expressions de confiance et d'appui de la part des membres de la communauté. De ces courriels, lettres ou conversations, j'ai retenu que je pouvais compter sur vous et construire avec vous, ce dont j'ai bien besoin.
- ◇ Sentiment de renoncement à ce que je ne pourrai pas faire et à ce que j'aimerais faire; renoncement à des projets personnels. J'avais des projets d'écriture que je repoussais, je reçois encore plusieurs sollicitations pour des colloques, conférences, ici et à l'étranger. Je dois apprendre à dire non à des demandes qui me viennent d'ailleurs et je devrai aussi renoncer à une manière d'exercer la fonction de supérieur général, puisqu'on me demande de rendre en même temps de rendre d'autres services.

- Sentiment de crainte aussi, celle de ne pas suffire à la tâche, ce que je ressens avec sans doute encore plus d'acuité au moment où la prise de fonction m'oblige à m'initier à de nombreux dossiers et où la rentrée universitaire commande un effort particulier. Comme notre archevêque le disait, je devrai partager mon temps entre
 - La Faculté, bien qu'en bénéficiant d'une certaine réduction de tâche, j'y poursuivrai particulièrement, pour les deux prochaines années, des activités d'enseignement, d'encadrement des étudiants et de recherche.
 - Le Séminaire, en exerçant la fonction de supérieur général, étant acquis que je pourrai compter sur la collaboration du directeur général, mais aussi de la collaboration de tant d'autres personnes, y compris celle des prêtres du Séminaire, des prêtres associés et résidents. On ne peut pas imaginer que le supérieur accomplisse toutes les tâches.
 - Le Synode des évêques, la démarche synodale qu'initiera l'AÉCQ et le processus synodal que vivra également le diocèse de Québec. J'ai appris, au cours des derniers mois, qu'une nomination ne vient jamais seule. J'ai été nommé au Séminaire le 4 mai. Dans les jours qui suivirent, je recevais une lettre du cardinal Grech, secrétaire général du Synode des évêques, m'invitant à être membre de la Commission théologique du Synode, dont la prochaine assemblée portera sur la synodalité, et à participer aux travaux de cette commission à compter du mois de juin 2021 jusqu'après son assemblée, en octobre 2023. J'ai tourné la question, la nuit comme le jour, pendant 48 heures, pour finalement accepter, ayant fait ma thèse sur la synodalité de l'Église, il y a 30 ans et travaillant cette

question depuis. Comment refuser une telle invitation. Cela signifiera que je devrai, à quelques reprises, me rendre à Rome pour participer aux travaux de la Commission. Une première rencontre est prévue en octobre prochain.

Parallèlement et indépendamment de cela, l'Assemblée des évêques du Québec jugeaient, lors de son assemblée plénière de mars, que le temps était venu, dans le contexte actuel, de mettre en marche une démarche synodale pour l'ensemble des diocèses du Québec. En juin, on me demandait de faire partie du petit comité qui élaborerait cette démarche. J'ai fini par accepter aussi ce mandat.

Enfin, les deux démarches précédentes engageront un travail synodal dans le diocèse de Québec. Le travail synodal menant à l'assemblée du Synode des évêques en 2023 doit s'amorcer dans les diocèses le 17 octobre 2021 et l'on demande que, dans chaque diocèse, une équipe responsable du processus synodal au niveau diocésain soit constituée. J'ai accepté de mettre l'épaule à la roue. Cela, sans compter les demandes d'autres diocèses (Gatineau et Joliette, à ce jour).

- Si je suis craintif à cette perspective de partager ainsi mon temps, je suis rassuré à l'idée que je ne suis pas seul. Cela engage le développement d'un type de gouvernance.
 - À mes yeux, le supérieur général ne pourra pas être un homme-orchestre, celui qui joue de tous les instruments et qui, à lui seul, assure tout. Il doit plutôt être le chef d'orchestre s'assurant que tous les membres fassent entendre leur musique et jouent leur partition et, cela, dans l'harmonie. Je ne ferai pas tout, je ne le pourrais d'ailleurs pas, et il faudra pas être surpris de me voir déléguer ou

demander à l'un ou l'autre de rendre service et de prendre en charge certaines responsabilités. Mon prédécesseur a du reste déjà accepté d'assumer certaines responsabilités, comme maire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et à la MRC de Beaupré et comme répondant du Séminaire auprès du Musée de la civilisation, par exemple. Je l'en remercie.

- Cette situation nous obligera non seulement de travailler en équipe, personne ne se considérant comme personne-bénéficiaire, mais comme membre actif du Séminaire, mais engagera peut-être de nouvelles évolutions de la gouvernance. Je ne peux les prévoir ni en dessiner les contours pour le moment, mais il faut demeurer ouvert à cette possibilité, le bien du Séminaire demeurant le critère de discernement. Déjà, mon prédécesseur a permis une évolution importante et invitant M. Cantin, directeur général, à devenir membre de la corporation. Que nous réserve l'avenir? Je ne saurais le dire. Il faudra prendre le temps de laisser mûrir les choses.

Dans votre allocution, M. le cardinal, vous ne nous dites pas quoi faire. Vous avez plutôt fait le choix de nous donner une feuille de route pour les prochaines années, de nous fournir le cahier des charges pour ce « changement d'époque ». Vous nous indiquez un cap, vous nous donnez une orientation claire : avec l'Église diocésaine qui cherche à devenir une Église en sortie, une Église missionnaire et qui, pour cela, s'est résolument engagé à prendre un virage missionnaire; orienter de plus en plus le SME vers la mission.

Cette orientation, je la reçois avec la communauté et, ce soir, je prends deux engagements :

- d'une part, d'y travailler avec cœur et d'y mettre les efforts nécessaires;

- d'autre part, de le faire synodalement, c'est-à-dire en travaillant à réaliser cela à la suite d'une réflexion que nous mènerons ensemble. Il me revient certes de présider à cette réflexion, de veiller à son animation, mais nous déciderons en conseil des orientations.

Vos propos mettent le Séminaire au défi, car il invite le Séminaire à faire à nouveau preuve de fécondité apostolique, et ils nous invitent à nous dépasser. Faut-il s'en surprendre? En fait, le Séminaire, au différentes périodes de son histoire, a toujours été mis au défi :

- Lors de sa fondation, institution fragile, malgré l'audace de son fondateur, mis au défi de soutenir une Église naissante;
- Lors du passage du témoin, alors que M^{gr} de St-Vallier mettait apparemment en danger l'œuvre de son fondateur;
- Au moment de la Conquête, alors qu'il se retrouvait à nouveau dépouillé; les fermes incendiées, ses bâtiments bombardés et ruinés, ses membres dispersés. La nomination d'un nouvel évêque, Mgr Briand, signera la deuxième fondation du Séminaire, en 1768. Toutefois, il faut attendre presque 1778, avant qu'il se soit complètement rétabli. Dans l'intervalle, à la demande du Gouverneur Murray, il devait assumer une nouvelle vocation, devenir un collège pour l'Amérique du Nord Britannique, à la suite de la fermeture du Collège des jésuites.
- Un siècle plus tard, à l'invitation des évêques du Québec, il se voyait confier le défi de mettre sur pied la première université catholique et francophone du pays.
- L'après-concile comporte également son lot de défi : l'abandon de certaines œuvres (l'Université Laval en 1971 et le Petit Séminaire en 1987) assumées, en leur temps, par suppléance. Il était alors appelé à retrouver son charisme des origines.

Toujours, il a été mis au défi par les circonstances :

- Changements culturels,
- Changements sociaux,
- Changements ecclésiaux ;

Les appels qu'il a su entendre non sans résistance parfois, résistance qui n'étaient pas des signes de mauvaise volonté de sa part, mais souvent l'expression de sa fragilité ou de son incompétence devant les défis qu'on lui proposait.

Considérée dans sa longue durée, l'histoire du *Séminaire*, qui a connu plusieurs fondations ou refondations, nous permet de comprendre le moment présent. C'est souvent à son corps défendant que le *Séminaire* a accepté de relever de nouveaux défis, soit à tenir un collège, après la Conquête, à la demande du Gouverneur Murray, et à fonder une université, à la demande des évêques du Québec. S'il l'a fait, c'est pressé par les circonstances d'une époque, en réponse à des appels extérieurs.

C'est après s'être fait prier et souvent à reculons qu'il a fini par s'aventurer dans ces œuvres et son consentement a toujours été accompagné de réserves bien sincères. Pressé par les nécessités de l'époque et désireux de fournir sa contribution dans des circonstances données, le *Séminaire* a accepté de relever des défis qui semblaient le dépasser. Chaque fois, ses membres ressentaient leur indigence et la faiblesse de leur moyen. Ainsi, au moment de prendre en charge l'université, Louis-Jacques Casault, alors supérieur du *Séminaire*, exprime sa réserve à l'égard de ce projet :

Tous les directeurs du *Séminaire* sont persuadés que l'existence d'une université catholique dans le pays serait une chose excellente pour la gloire de Dieu ; mais ils ne sont pas aussi sûrs que le bien de la religion et celui de notre maison

demandent que ce soit le *Séminaire de Québec* qui devienne cette université. Ils ne peuvent se cacher qu'avec des moyens pécuniaires assez bornés, un personnel insuffisant même pour l'œuvre dont ils sont maintenant chargés, il leur serait impossible d'ici à bien longtemps, sans une protection toute particulière de Dieu, de remplir les devoirs que leur imposerait le grand nom d'université. De plus, si le projet s'effectue, ils le savent, ce ne sera qu'avec une grande opposition [...]

Mais que, si nos Seigneurs les Évêques de la province, après avoir considéré le projet, jugent que, dans l'intérêt de la religion, il est à propos que le *Séminaire* devienne université, non seulement nous y consentirons, mais que nous ferons encore, pour répondre à leur désir, tous les efforts que pourront nous permettre les moyens que nous avons à notre disposition.

Auparavant ils ont souhaité pendant quelques générations passer à d'autres la mission de tenir un collège afin de revenir au projet initial de petit séminaire¹.

Aujourd'hui encore, on pourrait arguer que nous n'avons pas les ressources pour envisager de relever les défis que vous avez l'audace de nous présenter : contribuer à l'orientation diocésaine de devenir une Église en sortie, une Église missionnaire. Nous pourrions aligner des chiffres qui suffiraient à nous dissuader d'entreprendre : notre petit

¹ Suivant N. Baillargeon, M^{br} Briand lui-même ne croyait pas que le projet allait réussir. Il observe : « Les supérieurs du Séminaire et les évêques de Québec eux-mêmes se sont refusés pendant longtemps à considérer comme définitive la transformation du Petit Séminaire en collège. » (N. Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800*, p. 133). À leurs yeux, l'idéal eût été de maintenir le Collège des Jésuites et de conserver au Séminaire de Québec son ancienne destination. Aussi, M^{br} Briand et ses successeurs immédiats ne désespérèrent pas de pouvoir passer la main. Que de fois, à la fin du XVIII^e, en particulier lorsqu'on rediscuta de la destination des biens des jésuites ou de la création d'une université, on proposa de passer la main.

nombre, notre moyenne d'âge, etc. Cependant, nous ne pouvons pas nous défilier, rester en marge de cette orientation majeure des Églises en Occident, faire la sourde oreille. Je reprends les termes du Supérieur Casault :

Ils ne peuvent se cacher [...] qu'avec un personnel insuffisant même pour l'œuvre dont ils sont maintenant chargés, il leur serait impossible d'ici à bien longtemps, sans une protection toute particulière de Dieu, de remplir les devoirs que leur imposerait le grand nom d'université. De plus, si le projet s'effectue, ils le savent, ce ne sera qu'avec une grande opposition [...]

Mais que, si nos Seigneurs les Évêques de la province, après avoir considéré le projet, jugent que, dans l'intérêt de la religion, il est à propos que le *Séminaire* devienne université, non seulement nous y consentirons, mais que nous ferons encore, pour répondre à leur désir, tous les efforts que pourront nous permettre les moyens que nous avons à notre disposition.

« Nous allons donc [à notre tour] consentir tous les efforts que pourront nous permettre les moyens que nous avons à notre disposition [pas seulement ou avant tout des moyens financiers] », pour relever ce défi qui est grand et qui est à la mesure du *Séminaire* qui dès son origine, portait le beau nom de *Séminaire des missions étrangères*.

Cela dit, je ne sais pas comment se traduira cet engagement. Nous aurons à l'inventer et à l'inventer ensemble, synodalement. Cela signifie que nous devons y réfléchir et mettre sur pied, suivant une modalité à définir, une réflexion à ce sujet. Il est trop tôt pour en dire davantage et il serait prématuré de définir, séance tenante, une proposition en ce sens, au moment où nous recevons votre appel. Laissons mûrir un peu les choses.

Je termine en vous remerciant à nouveau pour votre présence, ce soir, pour votre confiance et votre soutien. Je dis à mes confrères que nous aurons, ensemble, à réfléchir aux suites à donner à votre invitation. Nous aurons donc l'occasion de nous retrouver, comme communauté des prêtres du Séminaire.

Merci !